

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 11 octobre 2023

Le Budget Participatif : faites place aux votes !

Cette 5^{ème} édition du Budget Participatif se concrétise avec l'ouverture de la phase de vote **du 23 octobre au 12 novembre 2023**. Durant cette période, les Passageois auront la possibilité de voter pour la réalisation d'un projet dans leur quartier !

Depuis 2018, la commune du Passage d'Agen met en place le Budget Participatif, un dispositif de démocratie participative destiné à permettre une implication concrète des citoyens dans la vie de leur quartier. L'objectif est de confier aux habitants une part de décision pour améliorer leur cadre de vie, leur environnement et de renforcer la participation citoyenne.

Cette 5^{ème} édition lancée en 2022, se précise avec la phase de vote permettant la réalisation concrète des projets. Après analyse par la Commission municipale c'est, désormais, 10 projets qui seront mis au vote à partir du lundi 23 octobre 2023. Parmi ces projets, diverses thématiques sont abordées : l'environnement, la propreté, le cadre de vie etc.

Les projets éligibles aux votes seront consultables sur le site internet : www.bp-lepassage.fr. Quant aux porteurs de projets, ils assureront la promotion de leurs projets au sein de leur quartier via divers supports de communication.

Pour voter ? c'est simple ! Des bulletins de vote seront disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville et à la médiathèque municipale Agnès Varda. Il est également possible de voter en ligne via le site internet www.bp-lepassage.fr.

Contact Presse

05 53 77 18 77 – relationsh@ville-lepassage.fr

www.ville-lepassage.fr



www.facebook.com/lepassagedagen47



<https://twitter.com/passagedagen>